
PERMANENCE

**24H/24 ET 7J/7 (POUR LES
DÉCÈS)**

Accueil

Liens

Utiles

Charte de déontologie Comité de Concertation

Charte de déontologie Comité de Concertation

Par voie délibérative, le Conseil Municipal de la Ville de Lorient a décidé en date du 20 décembre 2018, la création d'un comité de concertation au crématorium de Kerletu. Ce comité a une vocation consultative pour vous assurer un parfait accompagnement. Nous avons créé une charte qui énumère précisément nos engagements. [Accédez ici à la charte.](#)